

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Le Pharo – 58, boulevard Charles-Livon – 13007 Marseille

Direction de l'Aménagement du Territoire du Pays Salonais
190 rue commandant Sibour – 13300 SALON-DE-PROVENCE

CODE DE L'URBANISME - ENQUÊTE PUBLIQUE

POUR LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
SUR LA COMMUNE DE MALLEMORT – Hôtel de Ville - Cours Victor Hugo - 13370



Enquête du 27 février au 31 mars 2023

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER

I - DEMANDE

II - PIÈCES OFFICIELLES

I - DEMANDE

1.1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER

1.1.a – NOTICE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1.1.b – AVIS PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES (PPA)

Av_01 – Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Av_02 – Office National des Forêts (ONF)

Av_03 – Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Av_04 – Agence Régionale de Santé (ARS PACA)

Av_05 – Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Av_06 – Direction Régionale des Affaires Culturelles – Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Bouches-du-Rhône – Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Av_07 – Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône (DDTM 13)

Av_08 – Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Av_09 – Commune de Cheval-Blanc

Av_10 – Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Provence – Alpes – Côte d'Azur

Av_11 – Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles

Av_12 – Chambre Agriculture Bouches-du-Rhône

Av_13 – Département des Bouches-du-Rhône

1.2 – MODIFICATION n°2 DU PLU – contenu détaillé

1.2.a – PROCÉDURE

1.2.b – RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.2.c – RÈGLEMENT*

Tome IV – ZONAGE (planches graphiques)

Tome V – RÈGLEMENT ÉCRIT

Tome VI – LISTE EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (ER)

1.2.d – ANNEXES*

Tome VIII – ANNEXES INFORMATIVES

1.2.e – ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT & DE PROGRAMMATION (OAP)*

Tome III – OAP

1.3 – PROCÈS-VERBAL DES OBSERVATIONS ÉCRITES & ORALES DU PUBLIC**

1.3.a – PROCÈS-VERBAL

1.3.b – PIÈCES JOINTES AUX OBSERVATIONS

* - Les tomes cités suivent la nomenclature du PLU actuel, avec les modifications proposées. Ceux qui ne sont pas nommés ne sont pas modifiés.

** - Inséré au dossier après l'enquête : comprend l'intégralité des observations orales, écrites ou dématérialisées avec pièces jointes (lettre, rapport, plans etc.).

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Le Pharo – 58, boulevard Charles-Livon – 13007 Marseille

Direction de l'Aménagement du Territoire du Pays Salonais
190 rue commandant Sibour – 13300 SALON-DE-PROVENCE

CODE DE L'URBANISME - ENQUÊTE PUBLIQUE

POUR LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
SUR LA COMMUNE DE MALLEMORT – Hôtel de Ville - Cours Victor Hugo – 13370

II - PIÈCES OFFICIELLES

2– LANCEMENT DE L'ENQUÊTE

2-A Décision n° E220001056/13 du 28 décembre 2022 désignant le Commissaire Enquêteur (Tribunal Administratif de Marseille).

2-B Décision lancement de l'enquête - Arrêté Métropolitain n°23/079/CM du 27 janvier 2023 (MAMP) portant ouverture et organisation de l'enquête.

3– PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE

3-A Avis d'enquête publique.

3-B Insertion dans la presse départementale

Pièce	Parution	Bouches-du-Rhône	
		initial	rappel
<u>3-B-1</u>	<u>La Marseillaise</u>	Jeu 09 février 2023	Jeu 02 mars 2023
<u>3-B-2</u>			
<u>3-B-3</u>	<u>La Provence</u>	Jeu 09 février 2023	Mer 01mars 2023
<u>3-B-4</u>			

3-C Affichage en Mairie & Métropole

1. Certificat commune de MALLEMORT (p.m.)
2. Certificat Métropole Aix-Marseille Provence (p.m.)

4 – REGISTRE(S) D'ENQUÊTE :

4-A MALLEMORT – mairie

4-B SALON-DE-PROVENCE – métropole

5 – REGISTRE NUMÉRIQUE : inclus dans la pièce 1.3 insérée au dossier – Procès-verbal des observations écrites et orales du public.